

Louis DAGORN 31 ANS

2^e Régiment de Fusiliers Marins



Inscrit maritime de Concarneau sous le numéro 4728 venu de l'IP n° 3105, Louis Dagorn a comme plusieurs autres Tréguncois participé à l'épopée des fusiliers marins de l'amiral Ronarc'h. Cette brigade, qui s'est sacrifiée sur l'Yser à la fin de 1914 pour arrêter les Allemands, avait reçu pour mission d'aider l'armée belge à se replier et protéger le port de Dunkerque.

Elle va se battre furieusement à Melle, à Dixmude (photo) et à Nieuport. Pendant les seize mois passés au front, la brigade (qui sera dissoute en décembre 1915) a perdu en tués, blessés ou disparus 172 officiers, 346

officiers-mariniers et environ 6000 quartiers-mâîtres et matelots, soit l'équivalent de son effectif initial majoritairement composé de Bretons.

Le matelot-torpilleur auxiliaire de 3^e classe Louis Dagorn va être blessé dans un de ces combats ; évacué sur l'hôpital maritime de Brest, rue Lannouron, il décède des suites de ses blessures le 7 avril 1915. Son nom figure sur le monument aux morts et il est décoré de la médaille militaire et de la croix de guerre à titre posthume le 9 mars 1922.

Né à Trégunc le 27 septembre 1883 dans une famille de marins, Louis, 1,70 m, châtain aux yeux gris, était le fils de feu Louis Dagorn, marin-pêcheur, et de Marie Philomène Richard, cultivatrice. Il a eu quatre frères et sœurs : Corentin né en 1886, Marie née en 1892, Yves né en 1897 et Mathieu né en 1900. Il habitait Goëland et était célibataire.

Embarqué à la petite pêche sur la *Léontine* (CC 213), Louis est levé le 9 octobre 1903 et effectue son service militaire dans la Marine à la défense fixe de Brest jusqu'au 1^{er} octobre 1904, il est dispensé ensuite au titre de fils aîné de veuve. Le 3 octobre 1904, il se trouve déjà sur le *Saint- Marc* (CC 258) à la pêche, il embarquera par la suite aux Sables-d'Olonne à partir de juin 1908. Le 10 août 1914, il est embarqué sur le *Requin* quand il reçoit l'ordre de rallier le 4^e dépôt de Rochefort, il y reste du 12 au 30 août 1914 et est ensuite désigné pour le 2^e régiment de fusiliers marins.

